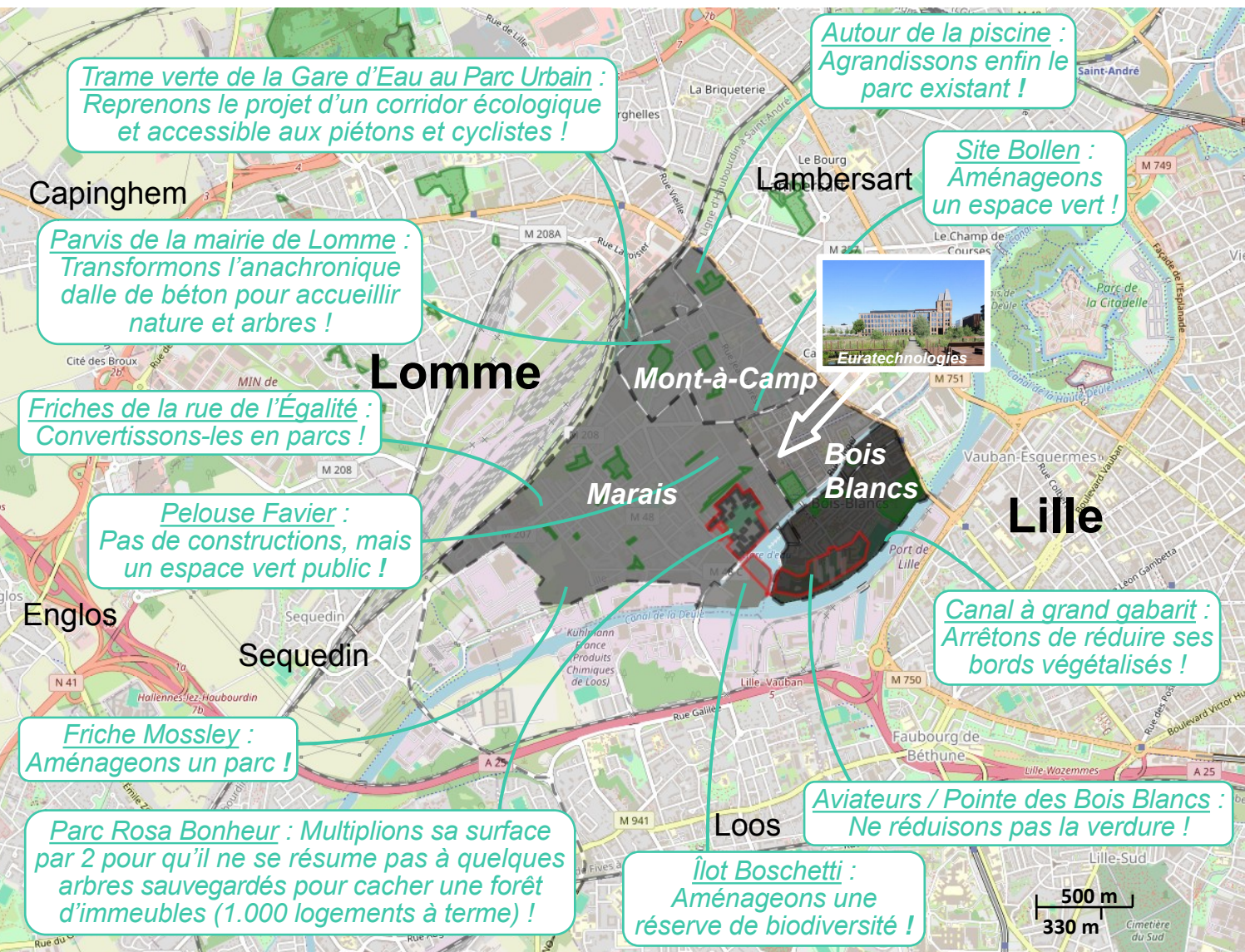


Plus de nature dans nos quartiers, c'est indispensable pour notre santé... et c'est possible !

Si l'on suit les préconisations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) :

- Chaque habitant doit disposer d'un espace vert à moins de 300 m à pied de chez lui,
- Nos quartiers doivent présenter un minimum de 10 m² d'espaces verts publics par habitant

Des solutions sont envisageables pour respecter ces critères ; démonstration ci-dessous !



Autour de la piscine :
Agrandissons enfin le parc existant !

Trame verte de la Gare d'Eau au Parc Urbain :
Reprenons le projet d'un corridor écologique et accessible aux piétons et cyclistes !

Site Bollen :
Aménageons un espace vert !

Parvis de la mairie de Lomme :
Transformons l'anachronique dalle de béton pour accueillir nature et arbres !



Friches de la rue de l'Égalité :
Convertissons-les en parcs !

Pelouse Favier :
Pas de constructions, mais un espace vert public !

Canal à grand gabarit :
Arrêtons de réduire ses bords végétalisés !

Friche Mossley :
Aménageons un parc !

Parc Rosa Bonheur : Multiplions sa surface par 2 pour qu'il ne se résume pas à quelques arbres sauvegardés pour cacher une forêt d'immeubles (1.000 logements à terme) !

Aviateurs / Pointe des Bois Blancs :
Ne réduisons pas la verdure !

Îlot Boschetti :
Aménageons une réserve de biodiversité !

500 m
330 m
Cimetière du Sud